



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E19946

VALABLE JUSQU'AU 02/03/2024

ÉDITÉ LE 02/02/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/05/2005  
40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 403679194

Siret : 403 679 194 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2105122

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 404167C1247000/001 293518/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 404167C1247000/001 293518/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : BERANGER SAS

ZI DE LAGNY S/MARNE  
72, RUE AMPERE  
B.P. 127

77403 LAGNY SUR MARNE CEDEX

Téléphone : 01 64 30 57 45

Portable :

Site Internet : [www.berangersas.fr/site-web/](http://www.berangersas.fr/site-web/)

E-mail : [sa-beranger@wanadoo.fr](mailto:sa-beranger@wanadoo.fr)

Responsabilité légale :

DUBOIS DELPHINE PRÉSIDENT

Fax : 01 64 30 28 04

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/11/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.